

BETAIL ET PROTECTION DES COURS D'EAU

Le point sur la législation imposée par le Service public de Wallonie

Laisser le bétail s'abreuver directement dans les cours d'eau était une habitude largement répandue par le passé. Mais avec l'évolution des connaissances sur les impacts environnementaux, il s'avère que cette pratique, a priori inoffensive, est très dommageable pour la qualité des eaux de surface et la structure des cours d'eau. Le piétinement et la dégradation de la végétation mettent à mal la stabilité des berges, favorisent le phénomène d'érosion et l'apport de sédiments dans le cours d'eau. Ces sédiments provoquent l'envasement et colmatent le fond des cours d'eau, ce qui impacte négativement la faune et la flore aquatiques. Les eaux peuvent également être contaminées par la matière organique et les bactéries présentes dans les déjections animales, qui sont par ailleurs riches en nitrates, ce qui induit l'eutrophisation des eaux.

Depuis 1967, l'accès du bétail au cours d'eau est interdit en Wallonie (art. 16bis de la loi du 28 décembre 1967). Toutefois, à l'époque, la plupart des communes rurales ont demandé et reçu des dérogations. **Ces dérogations prendront fin au 1^{er} janvier 2023.** Toutes les pâtures le long de cours d'eau non navigables classés (de 1^{ère}, 2^e ou 3^e catégorie) devront alors être clôturées (décret du 4 octobre 2018). Cette réglementation s'inscrit dans une logique de protection de la qualité des eaux (comme la directive cadre sur l'eau).

Les cours d'eau non classés sont concernés par l'obligation de clôture uniquement s'ils sont situés dans le réseau Natura 2000, en zones de baignade et zones amont de baignade, en zones à enjeux spécifiques définies par le Gouvernement ou en zones de prévention des captages. Cette différence se justifie par le fait que ces zones sont des milieux plus sensibles nécessitant, dès lors, une plus grande vigilance. Le portail CIGALE du Service public de Wallonie reprend une cartographie des cours d'eau concernés par l'obligation de clôture.

Dans le réseau Natura 2000, ce sont donc les cours d'eau classés ET non classés qui doivent être clôturés dans les prairies pâturées, sauf si dérogation accordée par le Département de la Nature et des Forêts en cas de pâturage très extensif favorable à la biodiversité (charge moyenne annuelle de max. 0.5 UGB/(ha/an)). Les parcelles concernées par cette dérogation peuvent notamment se trouver sous contrat de mesure agroenvironnementale et climatique « prairie de haute valeur biologique » ou sous statu de protection fort pour la biodiversité : réserve naturelle domaniale (R.N.D.), réserve naturelle agréée (R.N.A.) ou zone humide d'intérêt biologique (Z.H.I.B.). Si vous êtes agriculteur/trice et que vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter un conseiller Natagriwal (www.natagriwal.be).

La clôture doit être permanente (ou temporaire durant la saison de pâturage) et se trouver à une distance minimale de 1 m mesurée à partir de la crête de berge du cours d'eau. Pour les clôtures placées avant le 1^{er} avril 2014, cette distance minimale est de 0,75 m.

La clôture peut être associée à une plantation de haie en bordure de cours d'eau, aussi appelée cordon rivulaire (qui deviendra, à terme, une ripisylve), qui assurera la rétention de l'eau et le maintien des berges, évitant ainsi que l'érosion ne déstabilise la clôture.

Un complément pour protéger aussi les cours d'eau en bordure de culture

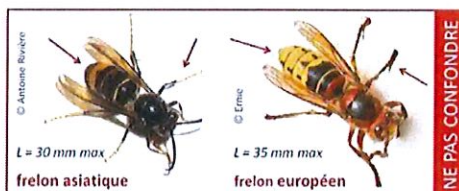
Depuis le 1^{er} octobre 2021, un couvert végétal permanent (C.V.P.) de 6 mètres de large est obligatoire le long des cours d'eau bordant une terre arable. Cette obligation s'applique à l'ensemble du territoire wallon et à toutes les catégories de cours d'eau, à l'exception des cours d'eau dont la catégorie n'est pas définie sur la carte du réseau hydrographique wallon. Le couvert végétal implanté peut être herbacé ou ligneux; la seule condition est qu'il soit pérenne.

FRELON ASIATIQUE :

QUE FAIRE EN CAS DE DECOUVERTE D'UN NID ?

En 2016, un premier nid de frelons asiatiques a été découvert en Wallonie dans la région de Tournai. Depuis, sa progression n'a cessé de croître. Cet insecte menace directement les abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci. C'est pourquoi il est considéré comme une espèce invasive et fait l'objet d'un suivi particulier par l'administration régionale.

Le frelon asiatique a l'aspect d'une grande guêpe très foncée. Il est un peu plus petit que le frelon européen.



Le frelon asiatique construit deux types de nids qui se succèdent au cours de l'année :

Un nid de printemps ou nid primaire : il est construit à partir de fin mars début avril dans un abri par les jeunes reines (fondatrices) à la sortie de la période d'hivernation. Celui-ci est de petite taille et est difficile à différencier des nids de guêpes ou de frelon européen.

Un nid d'été ou nid secondaire : il peut se rencontrer dès le mois de juin si les conditions météorologiques sont favorables. De forme sphérique, il est construit, le plus souvent, assez haut dans les arbres (plus de 10 m) lorsque l'activité de la colonie s'intensifie et que la capacité du nid de printemps est dépassée. Il est de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 cm, et peut abriter plusieurs milliers d'individus. Ce nid comporte une petite ouverture latérale située à mi-hauteur.



Le frelon européen peut également construire son nid dans les arbres mais celui-ci est plus allongé et doté d'une large ouverture basale. Sa taille est plus modeste. Mais généralement, son nid se rencontrera plutôt dans un hangar, un grenier ou un arbre creux.

Quels risques pour l'homme ?

Malgré sa taille qui peut paraître impressionnante, le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme. Sa piqûre est occasionnelle et n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe bien que plus douloureuse (dard plus long).

Une attaque massive peut toutefois survenir à proximité immédiate du nid. On doit donc éviter donc à tout prix de s'approcher des nids !

Que faire en cas de piqûres ?

Les piqûres d'hyménoptères (frelons, guêpes, abeilles et bourdons) provoquent un gonflement localisé qui disparaît généralement après quelques heures. Elles ne nécessitent aucun traitement spécifique si ce n'est l'extraction du dard et la désinfection de la plaie.

L'intervention d'un médecin ou du service d'urgence peut toutefois être requise dans les cas suivants :

- La personne piquée est allergique au venin d'hyménoptères (touche environ 2 % de la population). Une allergie au venin se traduit par de l'urticaire, des difficultés respiratoires, des vertiges ou des vomissements dès la première piqûre.
- La piqûre est localisée dans la bouche. Elle est susceptible d'entraîner une obstruction rapide des voies respiratoires. Le gonflement peut être ralenti en suçant des glaçons.
- Les piqûres multiples peuvent conduire à une intoxication d'autant plus sérieuse que le nombre de piqûres est élevé. Une hospitalisation est recommandée à partir de 20 piqûres.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient d'en informer la cellule espèces invasives du Service public de Wallonie via le formulaire d'encodage en ligne. Une photo sera impérativement jointe au signalement pour permettre la validation de l'information.

En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisé que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Pour en savoir plus sur la présence du frelon asiatique en Wallonie, consultez le dossier sur le site <http://biodiversite.wallonie.be/invasives>.



COLLECTE DE JOUETS EN BON ETAT DANS LES RECYPARCS

Le rendez-vous est fixé au samedi 15 octobre : s'ils sont toujours en bon état, apportez les jouets dont vos enfants ne se servent plus au recyparc plutôt que de les jeter ! Les jouets seront ensuite repris par des bénévoles œuvrant pour des associations locales qui les offriront lors d'actions ponctuelles dans des hôpitaux, des homes, des prisons, des institutions...

Basé sur le principe de prévention des déchets qu'est la réutilisation, l'objectif de cette campagne est double. Il s'agit d'abord de faire un geste pour l'environnement en donnant une seconde vie aux jouets collectés. En effet, gérer correctement les déchets c'est bien, éviter de les produire, c'est mieux encore ! C'est aussi l'occasion de permettre aux plus jeunes d'avoir un comportement de solidarité envers d'autres enfants plus démunis.

Les jouets devront obligatoirement être en bon état et complets. Il peut s'agir de livres, de bandes dessinées, de jeux de société, de puzzles, de petites voitures et d'autres jouets facilement lavables comme les patins à roulettes et les ballons. Dans un souci environnemental et d'hygiène, les jouets à piles et les peluches ne seront pas acceptés.

Les jouets offerts seront repris par des associations locales : Maisons Croix-Rouge, CPAS, maison de jeunes... Chaque année, plus de 5.000 jouets sont ainsi redistribués sur l'ensemble de la zone Ipalle.

Votre association souhaite bénéficier des jouets collectés ? Contactez Ipalle : info@ipalle.be, 069/84.59.88 (Wallonie picarde) ou 071/59.12.02 (Sud-Hainaut).



MOTS CROISES FROIDCHAPELLOIS

(Proposés par alainjauquet@hotmail.com)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

- | | |
|---|---|
| A Lac de l'Eau d'Heure | 1 Brindacier intime - Conseil Général - Iridium symbolisé |
| B 4 romain - Etant donné - Professeur abrégé | 2 Longoria intime - Rue de Froidchapelle |
| C Lac de l'Eau d'Heure | 3 Rata, manqua - Anime les soirées |
| D Conjonction - Estrades de boxeurs | 4 Fonqueur, audacieux - Entreprise agricole |
| E Rue de Froidchapelle | 5 Va avec le prénom - Beaucoup, intensément |
| F Pied de vigne - Madison Square Garden Entertain | 6 Vin rouge, ... Rosso - Peter ... |
| G Epouse de Rainier, ... Kelly - Lumen symbolisé | 7 Pièce centrale du bâtiment - Première dame |
| H Sport sous terre | 8 Groupe musical australien - Mesure chinoise |
| I Odeur de la mer - Se pose à Cerfontaine | 9 Club parisien - Vin des Corbières, Château ... |
| J Lac de l'Eau d'Heure - Nouveau Testament | 10 Rue de Vergnies |

Solution

J	R	Y	J	A	U	N	E		N	T
I	O	D	E							N
H	N				S	P	E	L	E	O
G	R	A	C	E						M
F	C	E	P	R		M	S	G	E	
E	H	U	R	T	A	U	X			T
D	I	O	U		R	I	N	G	S	
C	F	A	L	E	M	P	R	I	S	E
B	I	V		S	O	I	T			R
A	F	E	R	O	N	V	A	L		P
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

Bibliothèque de Froidchapelle Horaires d'ouverture : Mercredi : 12 h - 17 h Vendredi : 15 h - 18 h Coordonnées : Rue des Arzières 24 - Tél. : 060/41.21.02	Bibliothèque/Ludothèque de Boussu-lez-Walcourt Horaires d'ouverture : Jeudi : 15 h - 18 h Samedi (1 ^{er} et 3 ^e du mois) : 9 h - 14 h Coordonnées : Grand-Place 19 - Tél. : 071/63.30.43
Email : bibliofroidchapelle@yahoo.fr	

En ce mois de septembre, le réseau des bibliothèques communales de Froidchapelle s'est enrichi de nouveaux ouvrages :

Albums bébés : <ul style="list-style-type: none">• P'tit loup aime l'école• T'choupi range sa chambre• Où va le caca ?• Oh ! Qu'est-ce que c'est ? Albums jeunesse : <ul style="list-style-type: none">• La cantine des animaux• Le loup qui voulait aller à l'école• Il n'y a pas de grand méchant loup dans cette histoire• Simon cherche une activité• Le loup qui aimait les arbres• Walter enquête au théâtre• La trompette de Louis• Joyeux anniversaire Petite Licorne ! Romans jeunesse et ado : <ul style="list-style-type: none">• Les lapins de la couronne d'Angleterre T2• Les lapins de la couronne d'Angleterre T3• Les loups du clair de Lune• Les bêtises de Kaki• La vie compliquée de Léa Olivier T20• La vie compliquée de Léa Olivier T21• Mystère à l'anglaise• Un joyeux non-anniversaire BD jeunesse : <ul style="list-style-type: none">• Le grimoire d'Elfie T1• Le grimoire d'Elfie T2• Dans la tête de Sherlock Holmes T2• Les tuniques bleues T64• Boule et Bill T42• Titouan T1• Titouan T2 Documentaires jeunesse : <ul style="list-style-type: none">• Tout savoir sur les animaux de la mer• Mission climat• Tout savoir sur les chevaux et poneys• Tout savoir sur l'art	Romans adultes : <ul style="list-style-type: none">• Les évadés / Stephen King• La fille de l'air / Randi Fuglehaug• Où tu iras j'irai / Jojo Moyes• Sans passer par la case départ / Camilla Läckberg• La traversée des temps T1 / Éric-Emmanuel Schmitt• La traversée des temps T2 / Éric-Emmanuel Schmitt• Le pique-nique des orphelins / Louise Erdrich• Cemetery Road / Greg Iles• Un parfum d'encre et de liberté / Sarah McCoy• Les fureurs invisibles du cœur / John Boyne• La lumière était si parfaite / Carène Ponte• Le Premier Exil / Santiago H. Amigorena• Azincourt par temps de pluie / Jean Teulé• Combats et métamorphoses d'une femme / Edouard Louis• La porte du voyage dans retour / David Diop• La plus secrète mémoire des hommes / Mohamed Mbougar Sarr BD adultes : <ul style="list-style-type: none">• Le loup m'a dit T1 / Jean-Claude Servais• Le loup m'a dit T2 / Jean-Claude Servais• Au nom du pain T• La fille du quai Documentaires adultes : <ul style="list-style-type: none">• Premiers soins pour mon chien• Premiers soins pour mon chat• La vie secrète des chats : le guide pratique• La vie secrète des chats : le guide psy• Elever son chiot ça s'apprend ! Des nouveautés à la Ludothèque <ul style="list-style-type: none">• Catan junior (A partir de 6 ans)• Seven Wonders duel (A partir de 10 ans)• Yum Yum Island (A partir de 6 ans)• Pengoloo (A partir de 4 ans)• Andor (A partir de 10 ans)• Andor junior (A partir de 7 ans)• Foto Fish (A partir de 4 ans)
---	---

La bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt sera ouverte les samedis 3 septembre, 17 septembre, 1^{er} octobre et 15 octobre.



Le Répit c'est quoi ?

- une écoute, un soutien
- des informations sur les produits et les risques liés aux produits
- une réflexion sur le sens de la consommation
- une aide administrative
- une réorientation, si nécessaire, vers un service plus adapté à la demande

Equipe pluridisciplinaire : Assistantes sociales, psychologues, médecins, éducateurs

Pour qui ?

Les (ex-)consommateurs, les proches (famille, amis), les professionnels Toute personne concernée de près ou de loin par une dépendance

On y fait QUOI ?

- Des entretiens gratuits psycho-sociaux individuels, de couple ou familiaux
- Un suivi médical pour le traitement de substitution à l'héroïne
- Un groupe d'entraide pour les proches de consommateurs 1x/mois sur Couvin le mardi de 17 h 30 à 19 h 30
- Des formations « sensibilisations aux assuétudes »



Nous contacter ?

060/34.65.86 - 0491/24.84.50 - repit11@hotmail.com - <http://lerepit.wikeo.be> - <https://www.facebook.com/repit.asbl.1>

Adresse :

Nos bureaux se situent à Couvin : Asbl Le Répit - Rue de la Gare 1 - 5660 Couvin

Nos 9 antennes SUR RENDEZ-VOUS : Walcourt, Beaumont, Philippeville, Florennes, Chimay, Momignies, Sivry-Rance, Froidchapelle, Cerfontaine.

Semaine des Aidants Proches

| Activités pour les aidants proches |

www.semaineaidantsproches.be
Programme disponible en ligne début août.



03-09 octobre 2022

Wallonie & Bruxelles

081.56.03.33

contact@semaineaidantsproches.be

Vous aidez un proche
en déficit d'autonomie ... ?

que ce soit ...

votre conjoint, un ami, un parent,
un enfant, un voisin...

alors... Vous êtes un aidant proche !



Conférences, ciné-débats, groupes de parole, jeux, portes-ouvertes, ateliers bien-être, activités répit, balades nature, séances d'information, journées d'études ... et beaucoup d'autres à découvrir dans le programme !

En collaboration avec de nombreux services et associations partenaires.



#TousAidantsProches



AGENCE MOBILITÉ
CHARLEROI MÉTROPOLE
MOBILESEM.BE

ORGANISATION DE VOS DÉPLACEMENTS
POUR LES HABITANTS DE FROIDCHAPELLE

RDV médicaux, courses, démarches administratives, etc.

0800 / 15 230
numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Centrale de Mobilité

- Infos bus/trains
- Activation des taxis sociaux, transporteurs locaux
- Trajets avec chauffeurs volontaires
- Activation des taxis privés



REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ !

DEVENEZ CHAUFFEUR VOLONTAIRE

1. Défraiement au km
2. Assurance omnium (complémentaire)*

L'Agence Mobilité Charleroi Métropole c'est aussi
un service **Formation** et **Expertise Mobilité**

MOBILESEM Asbl
0800 / 15 230
info@mobilesem.be
mobilesem.be

Avec le soutien
des communes
adhérentes à la
charte pour la mobilité

CIMI
CHARLEROI
METROPOLE

CRM-W
Centre Régional de Mobilité

Froidchapelle

Wallonie

Ed. responsable : O. Faubert - MOBILESEM Asbl - 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

MOBILESEM

UN NOUVEAU JOB ?
UN MÉTIER QUI RECRUTE :

**DEVENEZ MONITEUR
AUTO-ÉCOLE**

Pour les demandeurs d'emploi

FORMATION SESSION AUTOMNE 2022

À COUVIN/PHILIPPEVILLE
INSCRIPTION À LA SÉANCE D'INFORMATION :

0800 / 15 230

AGENCE MOBILITÉ CHARLEROI MÉTROPOLE

MOBILESEM

CHIMAY

Wallonie

B.E.C.L. driving

Séance d'information (gratuite) :

- Lundi 12/09/2022 de 17 h à 19 h à Philippeville
- Lundi 03/10/2022 de 17 h à 19 h à Couvin

Conditions d'accès :

- Avoir au moins 21 ans et ne pas être déchu du droit de conduire
- Être titulaire du permis B depuis minimum 3 ans

Cours (module code, module mécanique et examen oral et écrit) :

Lundi : 07/11 + 14/11 + 21/11 + 28/11 + 05/12 + 12/12 + 19/12/2022 + 09/01/2023 - Vendredi : 19/12/2022

Stage : 300 heures à effectuer dans une auto-école au choix

Lieu : gare de Philippeville ou salle communale en fonction d'un grand groupe habitant une même commune

Horaire : de 8 h 30 à 16 h 30

Prix :

- 590 €/personne pour les citoyens des communes adhérentes à notre Charte pour la Mobilité
- 690 €/personne pour les citoyens des communes non adhérentes

Paiement : pour le 04/11/2022 au plus tard (possibilité de demander une aide au CPAS OU de payer en 3x maximum)

Groupe : maximum 15 personnes

Document à fournir :

- Copie de la carte d'identité
- Copie du permis
- Certificat de bonne vie et moeurs
- Copie du dernier diplôme (facultatif)

PATRIMOINE DE WALLONIE

L'Inventaire du patrimoine
EXPOSITION

LE PATRIMOINE DE LA BOTTE DU HAINAUT

Une sélection inédite pour un autre regard sur les communes de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance.

DU 17 SEPTEMBRE AU 04 OCTOBRE 2022
Centre Culturel de Beaumont, rue de la déportation 24, 6500 Beaumont
HEURES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU DIMANCHE DE 10H00 À 15H00
INFOS :
Adeline Perlot : 0498/044634

PATRIMOINE DE WALLONIE

L'Inventaire du patrimoine
EXPOSITION

LE PATRIMOINE DE LA BOTTE DU HAINAUT

Une sélection inédite pour un autre regard sur les communes de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance.

DU 06 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 2022
Espace Rogier, rue Rogier 10, 6460 Chimay
HEURES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU DIMANCHE DE 10H00 À 16H00
INFOS :
Adeline Perlot : 0498/044634

Le Groupe d'Action locale de la Botte du Hainaut est une A.S.B.L. qui a pour objet le développement rural des communes de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance.

Riche de son caractère rural, la Botte du Hainaut est également dotée d'un patrimoine bâti remarquable. Dans l'optique de le mettre en exergue, le GAL de la Botte du Hainaut mène depuis 2016 le projet « *Bâti-Botte : Connaître, valoriser et sensibiliser au patrimoine bâti de la Botte du Hainaut* » en collaboration avec l'A.Wa.P. (Agence wallonne du Patrimoine).

Venez découvrir votre patrimoine bâti local lors de l'exposition « *Le Patrimoine de la Botte du Hainaut* » qui se tiendra du 17 septembre au 4 octobre au Centre Culturel de Beaumont (22, rue de la Déportation) et du 6 octobre au 18 octobre à l'Espace Rogier de Chimay (10, rue Rogier).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Adeline PERLOT : adeline.perlot@gmail.com ou 0498 / 04 46 34.

Entrée gratuite.

LOGEMENTS « TREMPLINS »

Les logements-tremplins situés rue des Ruelles à Vergnies sont dès à présent remis en location. Un autre logement-tremplin à Erpion se libérera à la fin de l'année.

Ces logements sont prioritairement destinés à des jeunes ménages qui ont l'intention de s'installer définitivement dans l'entité.

Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur est restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquièrent un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire de l'entité de Froidchapelle (nouvelle construction ou acquisition d'un logement existant).

Le bail est conclu pour une durée de 3 ans (durée estimée pour le temps de construction ou de recherche en vue d'une acquisition).

Pour rappel, les critères d'accès (de stricte application) sont les suivants :

- Etre de bonne conduite, vie et mœurs.
- Etre chacun âgé de 18 à 35 ans au moment de l'introduction de la demande.
- Etre considéré comme un jeune ménage, les candidats locataires étant mariés ou vivant maritalement. Si un couple se sépare, le conjoint restant pourra continuer le bail jusqu'au moment de son expiration pour autant qu'il occupe le logement depuis un an au moins.
- S'engager lors de la conclusion du bail, à prendre leur domicile ensemble dans le logement loué.
- Pour chaque conjoint, ne pas avoir la jouissance entière d'un logement en propriété ou en usufruit ou en emphytéose.
- Justifier de revenus suffisants en vue de l'acquisition ou de la construction d'un logement dans l'entité. Dans cette optique, le couple devra disposer d'un revenu annuel net de 25.000 € minimum, majoré de 1.500 € par enfant à charge. (Ce montant de revenus ainsi que la majoration par enfant à charge sont indexés sur base de l'index-santé. L'index de départ est celui de mars 2012 (119,01 - base 2004 = 100). Montant indexé pour juillet 2022 (indice santé = 147,76) = 24.831 €.)

Les demandes de renseignements sont à adresser à Madame Valérie DE BRUYN (060/45.91.53 ou patrimoine@commune-froidchapelle.be).

2022-2027

ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJETS DE PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LES RIVIÈRES PAR UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET SECTORISÉE

DU 15 SEPTEMBRE 2022 AU 31 OCTOBRE 2022

LA GESTION DES COURS D'EAU EST UN ENJEU MAJEUR EN WALLONIE.

SAVEZ-VOUS COMMENT SONT GÉRÉS NOS COURS D'EAU ?
QUI SONT LES GESTIONNAIRES ?
QUELS SONT LES ENJEUX PRIORITAIRES ?

Les PARIS sont des programmes d'actions définis pour chaque sous-bassin hydrographique de Wallonie. Ils déterminent, pour chaque secteur de cours d'eau public, des enjeux prioritaires (inondation, biodiversité, économie, socio-culturel) et des objectifs de gestion. Ces plans permettent la planification et le suivi des actions qui seront menées sur nos rivières, en cohérence avec les objectifs des Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH) et des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGR).

Ces informations sont centralisées sur une plateforme informatique accessible en ligne. Cet outil vous permet de rester informé sur les enjeux, les objectifs et les actions planifiées sur nos cours d'eau par les gestionnaires publics (région, provinces, communes).

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS SUR CE PROGRAMME !

INFOS ET DOCUMENTS :

enquetepublique-paris.wallonie.be

Ou rendez-vous dans votre administration communale aux heures habituelles d'ouverture, ou sur rendez-vous à déterminer avec la personne de contact suivante :

M. Dominique DELFERIERE
Conseiller en aménagement du territoire
060/45 91 42
dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Programme de gestion durable de l'azote

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la directive 91/676/CEE concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, le programme de gestion durable de l'azote a été mis à jour et est soumis à enquête publique sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
12 août 2022	16 août 2022	30 septembre 2022	M. Dominique DELFERIERE Administration communale Place Albert Ier 38 6440 Froidchapelle dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le samedi matin de 9 h à 11 h 30 OU un jour par semaine jusqu'à 20 h à l'adresse reprise ci-dessus.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune ou sur internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 h ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de M. Dominique DELFERIERE, conseiller en aménagement du territoire (060/45 91 42 - dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites au moyen du formulaire électronique disponible en ligne sur <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-pgda>. A défaut, il peut les adresser à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

<p style="text-align: center;">Programme de gestion durable de l'azote Via courriel : enquetepublique.pdga@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Agriculture, ressources naturelles et Environnement Département de l'Environnement et de l'Eau Enquête publique PGDA Avenue Prince de Liège 15 5100 Jambes</p>
--

A Froidchapelle, le 8 août 2022.

Par le collège :

La directrice générale f.f.,
Marielle PINPIN

L'échevin délégué,
Jean-Michel AELGOET

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D.53 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontalières. A la suite de l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.



RENTREE SCOLAIRE 2022

MUSIQUE ET DANSE POUR TOUS !!!

Chimay, Beaumont, Sivry-Rance, Froidchapelle & Momignies

Tu veux danser, chanter ou jouer d'un instrument de musique ?
L'ABH est là pour toi ! N'hésite pas ! N'hésite plus !
L'ABH offre cet apprentissage dans ta région !



COMPRENDS LA MUSIQUE: Cours de Formation musicale

APPRENDS UN INSTRUMENT:

Accordéon, Clarinette,
nouveau!!! CORNEMUSE,
Flûte, Trompette
Violoncelle, Saxophone, Cor,
Trombone, Tuba Guitare,
Violon, Piano, Percussions,...



CHANTONS !

Cours de chant individuel
Choeur enfants -Choeurs ado/adultes

JOUONS ENSEMBLE

Ensemble instrumental - Ensemble jazz
Atelier Pop-rock- Variétés
Musiques actuelles - Musique de
chambre
Atelier du Rythme

MAIS ENCORE...

Faire de la musique sur l'ordinateur! (MAO-Création musicale numérique) Piano d'accompagnement

Comprendre les musiques populaires et les musiques actuelles(pop-rock-variétés ...)
Ecriture et analyse musicale- Histoire de la musique
Lecture et transposition- Claviers (pour les élèves chanteurs)

EPANOUISSEMENT-CREATIVITE & AUTONOMIE ARTISTIQUE

L'apprentissage d'un art est une activité très formatrice : en plus de développer le sens artistique et la mémoire, elle permet de s'épanouir, d'exprimer ses émotions et de vivre de vrais moments de convivialité.

DANSONS:

Danse classique dès l'âge de 5 ans:

Complexe sportif Chimay & Complexe sportif de Beaumont

Inscriptions dès le 29 août 2022 :

Renseignements

ABH 51a Grand Rue à 6470 Rance Téléphone : 060 41 23 57

academiebh@ecoles.cfwb.be web:academiebh.be

Permanence du secrétariat:

Les lundi et mardi de 15h30 à 19h. Le mercredi de 12h30 à 18h. Le jeudi de 15h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h

**L'ABH est le représentant unique de l'enseignement artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
dans la Botte du Hainaut**



Le SEUL triathlon proposant
la distance **IRONMAN** en Belgique!

 Lacs de l'Eau d'Heure

 17 et 18 septembre 2022



Chers habitants, riverains,

L'Ironlakes Triathlon impactera la circulation dans
**votre commune le samedi 17 septembre 2022 entre
6h00 et 17h00.**

À moindre mesure, la circulation sera également impactée le
dimanche 18 septembre 2022 de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 17h30
aux abords des Lacs.

Lors de ces deux journées, certaines routes seront fermées à la
circulation et des déviations seront mises en place.

Veuillez retrouver les parcours des épreuves ainsi que toutes les
informations concernant le plan de circulation sur le site internet
www.ironlakes.be rubrique « Lacs de l'Eau d'Heure ».

Merci de votre compréhension,
L'équipe organisatrice.

Pour plus d'informations



www.ironlakes.be

Le Trait d'union

en 4 mots...



Des services pour vous aider !

LE GESTIONNAIRE

Plan de cohésion sociale

Le PCS permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein de la commune selon 4 axes : l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et le traitement des assués, le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Noémie Aelgoet : 0473/40 00 23

LES PARTENAIRES

Plan Habitat Permanent

Visa à améliorer les conditions de vie des résidents permanents: informations en matière de logement (primes, droits et devoirs...), accompagnement dans la recherche de logement, soutien administratif, relais vers les services compétents, écoute en toute confidentialité...

Gratuit et ouvert à tous !



Plan Habitat Permanent

*Permanences sociales

Le lundi matin sur rdv et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Fabienne Hugaerts : 0474/40 05 88

*Domiciliation/reconversion

Ici des réponses par rapport à votre domiciliation, à la zone d'habitat vert, aux enquêtes de salubrité, à la démolition de caravanes, chalets, chancres...

Permanence le vendredi de 8h30 à 12h sur rdv.

Céline Rutten: 060/45 91 57



Echange

Asbl qui distribue des colis alimentaires en vue d'aider les personnes dans la difficulté.

Permanence administrative sur rdv : 0485/70 33 50



Le Répit

Service gratuit d'écoute, d'aide et d'accompagnement aux usagers de drogues légales et illégales et pour leur entourage.

RDV sur demande 060/34 65 86 - 0491/24 84 50



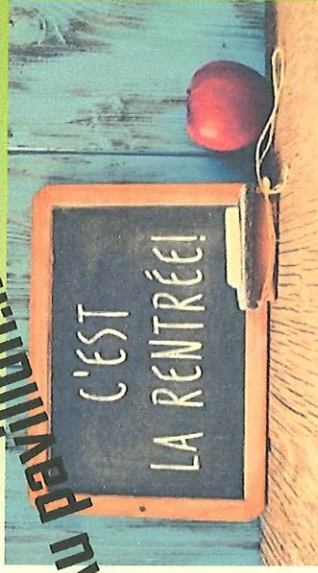
Le Dédic

Service d'accompagnement pour les femmes victimes de violences conjugales. Discrétion assurée. RDV sur demande 0492/58 39 99- 0473/52 22 99 - lededic@viefeminine.be



Le pavillon est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au pavillon...



Des ateliers sympas !



Atelier couture

Au fil de l'aiguille, venez (ré)apprendre et passez un bon moment!

PCS: 0473/40 00 23

Le lundi de 14h à 16h.



Atelier informatique - EPN Couvin

Comment utiliser un ordinateur, un gsm, un gps ou internet? Echanges et conseils. Venez trouver les réponses à vos questions! Et en plus, c'est gratuit!

PCS: 0473/40 00 23

Un mardi sur 2 de 13h30 à 15h30.

JOB

Job café

Trouver un emploi en toute convivialité! Accès à internet, aide à la rédaction de CV, recherche d'emploi, soutien et conseils.

Présence de la Maison de l'Emploi le dernier jeudi du mois.

Le jeudi de 9h30 à 11h30.

PCS: 0473/40 00 23

CAFE

RALLYE-SPRINT DU TREFLE

Le samedi 24 et le dimanche 25 septembre, le « Responsable Auto Club » organise l'édition 2022 du rallye du Trèfle dans le village de Froidchappelle.

Le rallye empruntera les rues suivantes : rue du Troupeau, rue du Gouty, rue du Grandriau, N589a, rue du Milombois, rue du Champ de la Truie, rue Paye à Fait, rue du Pont des Hamaides et rue de Martinsart.

Le samedi 24 septembre, aucune route ne sera fermée à la circulation. Le dimanche 25, le circuit sera fermé à la circulation de 7 h à 21 h.

Les organisateurs informeront par courrier les riverains directement impactés par l'évènement.

Informations complémentaires responsibleautoclub@gmail.com ou 0493/99.47.45, uniquement entre 18 h et 20 h.



AGENDA

Jeudi 15 septembre à 14 h 30 : jeu de cartes des aînés de Froidchappelle à l'institut « L'Accueil »



L'Institut L'Accueil, à l'occasion des 40 ans, vous convie à sa
1^{ÈRE} MARCHÉ GOURMANDE
le dimanche 2 octobre
Départ 9h et repas à 12h30

TARIFS

- LA MARCHÉ GOURMANDE :
DERNIER DÉPART À 11H
Adulte : 15 € - enfant : 8 €
- LE REPAS :
Adulte : 20 € - enfant 15 €
- FORMULE COMBINÉE : MARCHÉ ET REPAS :
Adulte : 30 € - enfant : 20 €
- REPAS : Grillades- Crudités
Animation musicale
- Les Choozy Child > de 14h à 16h
16h : Gâteau des 40 ans offert

Réservation obligatoire avant le 27 septembre au 060 41 19 89 ou par mail secretariat@accueil-froidchappelle.be

Lundi 26 septembre à 20 h : conseil communal.

Le dicton du mois : *En septembre, quand tu entends la grive chanter, cherche la maison pour t'abriter ou du bois pour te chauffer.*

Editeur responsable :
Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchappelle



Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...



Rue de la Station 83
6440 FROIDCHAPELLE
060/51.01.20 - 21 - 25 - 26 - 28

Permanences sociales : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

En vue de maintenir des mesures de prévention sanitaire dans le travail et dans les contacts avec ses usagers, les mesures suivantes sont notamment d'application :

- permanences assurées SUR RENDEZ-VOUS;
- port du masque obligatoire;
- une seule personne dans la salle d'attente et dans les bureaux;
- désinfection des mains et des bureaux.

Permanences allocations de chauffage : examine les demandes d'allocations de chauffage ("fonds mazout")

Les permanences sont à nouveau assurées physiquement sur rendez-vous, mais il vous est toujours possible d'adresser vos documents par courrier ou par courriel à l'adresse accueil@cpasfroidchapel.be.

Renseignements : 060/51.01.25. Attention que les demandes peuvent être introduites dans les 60 jours de la date de livraison.

Les prochains rendez-vous seront organisés les mardi 20 septembre, mardi 4 octobre et mardi 18 octobre.

Le fonds mazout fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre avec des majorations de certaines interventions depuis le 01/07/2022.

Un même montant de 0,14 €/litre sera accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 0,97 €. Au-delà de 0,97 €/litre, l'allocation pourra être majorée.

Allocation de 720 € pour 2.000 litres maximum (majoration depuis le 01/07/2022).

Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 2.000 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

Echelonnez le paiement de votre facture de mazout ! Pourquoi pas ? Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (www.economie.fgov.be > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

Permanences médiation de dettes : dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle, en principe le premier lundi de chaque mois. De 13 h à 15 h, sur rendez-vous, et sur base d'un dossier préalable auprès du service social du CPAS.

Prochaines permanences médiation de dettes : **lundi 3 octobre et lundi 7 novembre.**

Permanences juridiques : assurées sur rendez-vous, en principe le **dernier vendredi de chaque mois entre 13 h et 15 h**, dans les **locaux du CPAS de Froidchapelle, rue de la Station 83**, par Maître **Elisabeth ROOBROECK**, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, droits des biens, demandes d'avocat en aide juridique ("pro deo").

Prochaines permanences de premiers conseils juridiques : **vendredis 30 septembre, 28 octobre et 25 novembre.**

Permanences des écrivains publics : sur rendez-vous (060/51.01.20 ou 060/51.01.25)

Ils vous aident à comprendre et rédige avec vous :

- Les documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres ;
- Les courriers personnels ;
- Les documents, curriculum vitae, lettres ;
- Les réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études (orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords, ...);
- Les récits de vie ;
- Les démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations) ;

« J'écris pour vous avec vous ». Une invitation à l'adresse de tous ceux qui pour des raisons variables sont brouillés avec l'écrit. D'après des études récentes, ils seraient nombreux : entre 10 et 15 % de la population, dans la Botte du Hainaut comme dans le reste de la Belgique. Depuis quelques années, on voit fleurir des permanences d'Ecrivains Publics un peu partout : dans les CPAS, les administrations communales, les bibliothèques, les prisons, les homes pour personnes âgées...Et nombreux sont ceux qui, une fois le premier pas franchi, poussent la porte pour y trouver une aide ponctuelle ou régulière. Des documents administratifs ou juridiques difficiles à comprendre, des formulaires à remplir, un dossier à remplir, une lettre à écrire, les demandes sont multiples, les besoins bien plus grands qu'on ne l'imagine.

Le service est entièrement **gratuit et confidentiel**.

Pour prendre rendez-vous et pour plus de renseignements téléphoner au CPAS : 060/51 01 20 ou 060/51 01 25.

Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièces de théâtre, concerts, spectacles...) conventionnées « article 27 » et que vous ne bénéficiiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

Guidance énergétique : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité.

Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.26).

Elodie VERBRUGGEN, Présidente
